



Extrait du Collège André Maurois La Saussaye

<http://maurois-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1477>





Vigilance orange canicule dans l'Eure



- Infos administratives - Actualités -



Vigilance météorologique

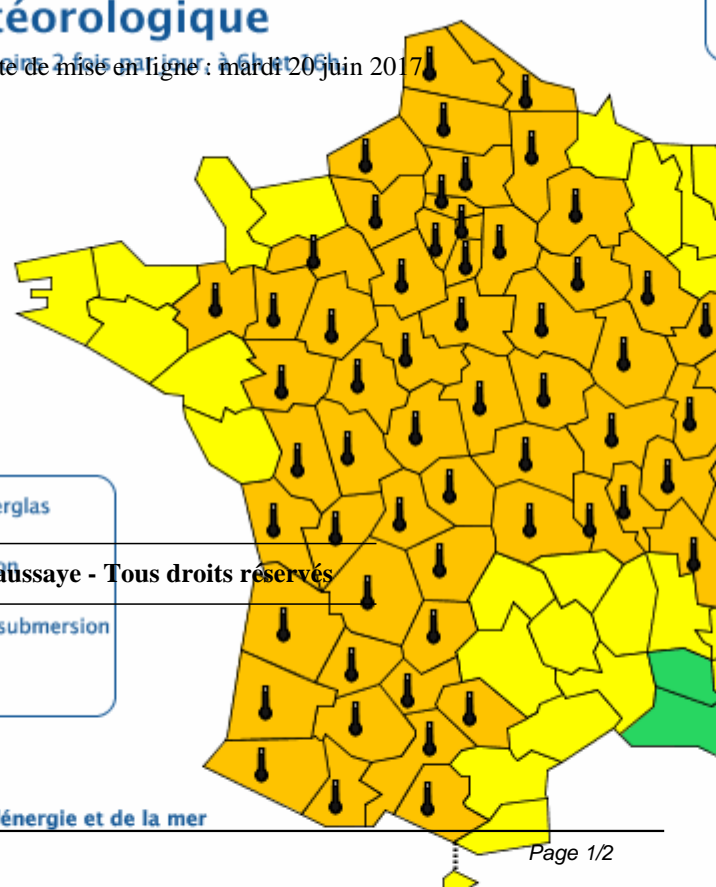
La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 18h. Date de mise en ligne : mardi 20 juin 2017

-  **Une vigilance absolue s'impose** des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...
-  **Soyez très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus ...
-  **Soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...
-  **Pas de vigilance particulière.**

	Vent violent		Neige-verglas
	Pluie-inondation		Inondation
	Orages		Vagues-submersion
	Canicule		

Copyright © Collège André Maurois La Saussaye - Tous droits réservés

Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau Vigicrues du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer



Au vu des conditions météorologiques, le département de l'Eure vient d'être placé en alerte canicule orange à compter du mardi 20 juin 2017. Les températures devraient atteindre les 37°C dans la journée de demain et ne pas descendre en dessous de 18°C la nuit.

Conformément aux dispositions du plan canicule, le préfet de l'Eure a informé l'ensemble des maires du département et mis en pré-alerte les services d'urgence, les services de secours et les associations de protection.

Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance. Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

Il rappelle qu'en période de canicule, il est important d'adopter les bons gestes et de suivre les recommandations suivantes :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avant bras) ;
- utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale ...) ;
- évitez de sortir dans la mesure du possible aux heures les plus chaudes (11h-21h) et limitez vos activités physiques ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et si nécessaire demandez de l'aide.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des solidarités et de la santé : www.solidarites-sante.gouv.fr